

	Direction générale	
	Rencontre des fédérations hospitalières 14 juin 2016	
MAJ : 22.06.2016	Rédigé par : D.PETTER	Validé par : M. d'HARCOURT

Participants :

ARS

M. d'Harcourt
Mme Petter

FHF

M. Cazorla
Mme Truchet
Mme Blandin
M. Boeshertz
Mme Geyer

FEHAP

M. Bello
Mme Bergé

FHP

Mme Paya
M. Desphieux
M. Teyssier

Excusé :

Mme Dewilde
M. Matrat

1. Préambule

- M. d'Harcourt explique son souhait de traduire dès la campagne 2016 une approche régionale avec des mécanismes de péréquation Grand Est.
- Compte tenu du délai de diffusion de la circulaire budgétaire, il n'a pas été possible de préparer une réunion avant la diffusion des notifications aux ES réalisées le 8 juin, ce qui reste l'objectif. Mme PETTER remercie les participants de s'être rendus disponibles dans un temps court.
- Il y aura nécessité de revoir le calendrier annuel des rencontres ARS/fédérations en fonction du changement du calendrier budgétaire qui s'impose aux établissements de santé.

2. Présentation

- Des explications sont données en appui des notes d'orientation budgétaire Grand est diffusées aux établissements

3. Questions diverses

- Les 3 fédérations demandent l'envoi concomitant des données d'activité aux établissements aux fédérations. A priori, pas de transmission pour ce 1^{er} trimestre 2016
 - L'ARS va vérifier la diffusion des données
- La FHP alerte sur un décalage entre notification des arrêtés tarifaires et prise en compte par la CPAM 54.
- La FEHAP interroge sur l'articulation des établissements FEHAP dans le cadre des GHT.
 - M. d'Harcourt rappelle que les GHT sont à la main des acteurs hospitaliers publics comme le prévoit la loi. L'ARS intervient dans le cadre prévu sur la définition des périmètres et reste attentive à ce qui sera proposé au travers des conventions constitutives. Pour les établissements privés, il s'agira de partenariat à nouer avec les GHT. M. d'Harcourt rappelle sa volonté que les partenariats public-privé qui fonctionnent perdurent : la dynamique des GHT ne doit pas être un frein au développement des coopérations.
- La FEHAP demande un éclairage sur le futur PRS.
 - M. d'Harcourt souhaite que le futur PRS traite des sujets avec efficacité sans éviter les sujets difficiles qui appellent des décisions courageuses. L'ARS sera assez volontariste dans la définition des futurs territoires de santé pour créer les conditions de production des futures instances de l'ARS Grand Est.